



Saison 2020/2021

## FICHE D'INSCRIPTION

### ATELIER CIRQUE (4-6 ANS / 7- 12 ANS)

Enfant : Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Tuteur Légal : Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Téléphone travail : .....

Mail : .....

Assurance civile : .....

Renseignements médicaux sur l'enfant : .....

.....

Médecin traitant : .....

Droit à l'image :  OUI  NON

Publication de photos où figure mon enfant (presse locale, programme, site internet, réseaux sociaux)

Avez-vous besoin d'une facture attestant du règlement des cotisations ?

OUI  NON

A Capdenac, le

Signature des parents

*Cadre réservé à l'association*

Licence n° \_\_\_\_\_



DESIGNATION	MONTANT	REGLEMENT
Adhésion annuelle	18 €	Espèces ou chèque à l'ordre de l'association « Office Social et Culturel »
Cotisation annuelle	3x 55€ (4 à 6 ans) 3x70€ (7 ans et +)	Espèces ou ou 3 chèques (3x70€ ou 3x55€/trimestre) à l'ordre de l'association « Office Social et Culturel »

## INFOS PRATIQUES SUR L'ATELIER :

**Intervenant :** Ivan Creyssels, animateur de l'association *Piste au nez de la balle*, titulaire du BIAC - brevet d'initiateur aux arts du cirque

**Lieu :** Salle de motricité de l'Ecole Chantefable, 4 rue Maruejols

**Fréquence :** Ateliers hebdomadaires de septembre à juin (hors vacances scolaires)

**Date et horaire :** Le vendredi

- Pour les enfants de 4 à 5 ans : de 17h45 à 18h30
- Pour les enfants de 5 à 6 ans : de 18h30 à 19h15
- Pour les enfants de 7 à 12 ans : de 19h15 à 20h45

## RÈGLEMENT :

**Adhésion annuelle : 18€.** L'adhésion comprend l'assurance propre à l'activité (double adhésion Derrière Le Hublot et Office Social et Culturel)

**Cotisation :**

- Pour les enfants de 4 à 6 ans : 165 € par an (soit 55 € par trimestre)
- Pour les enfants de 7 à 12 ans : 210 € par an (soit 70 € par trimestre)

**Facilités de paiement acceptées :** les Bons d'activités du CCAS, les Pass Loisirs MSA, les Coupons d'aide à la pratique sportive, les ANCV Coupons Sports, les Chèque vacances ANCV et les aides des comités d'entreprises.

## AUTRES INFORMATIONS :

- Nous demandons à récupérer l'entièreté des chèques en début d'année, bien que les dépôts soient échelonnés sur l'année, à chaque début de trimestre.
- La première séance de découverte de l'activité est offerte.
- Nous ne réalisons pas de pré-inscription. Les inscriptions s'effectuent lors des 1ères séances à la rentrée, elles sont effectives après confirmation par l'intervenant et les co-organisateurs.
- Une charte de POP-UP est mise à votre disposition pour découvrir la palette de découvertes proposée par l'école des arts.

## CONTACTS :



**Office Social et Culturel du Capdenacois**  
2, Rue Polonceau 12700 CAPDENAC  
Tél : 05 65 63 83 45 / 06 83 46 10 99  
Mail : [officeculturelcapdenac@orange.fr](mailto:officeculturelcapdenac@orange.fr)  
<http://vieacapdenac.fr>



**Derrière Le Hublot**  
Maison du Parc de Capèle 12700 CAPDENAC  
Tél : 05 65 64 70 07 / 07 86 13 39 74  
[mediation@derrierelehublot.fr](mailto:mediation@derrierelehublot.fr)  
[www.derrierelehublot.fr](http://www.derrierelehublot.fr)